



CONDÉ FOLIE

L'Avenir de Condé Folie

5, Place du 8 mai 1945 - 80890 CONDE FOLIE

Tél. : 03-64-24-65-09 / 06-31-72-20-82 (tel:03-64-24-65-09 / 06-31-72-20-82) - Email : societepechecondefolie@gmail.com

(mailto:societepechecondefolie@gmail.com)

http://peche-conde-folie.jimdo.com/ (http://peche-conde-folie.jimdo.com/)

Fiche APPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Etangs : 12 hectares

- L'Eauette
- Etang des tourbières
- La Patis
- Marais de Condé
- Bassin à truites
- Etang carré

Membres du bureau

Président

DANTEN Didier

Vice-Président

DANTEN Roger

Trésorier

DANTEN Fabienne

Secrétaire

HERLIN Elisabeth

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique

Présentation

L'association de pêche "l'Avenir de Condé Folie" vous propose une multitude d'étangs.

Profitez d'un moment dans la vallée de la Somme pour pêcher le blanc, le carnassier, la carpe de jour comme de nuit ou encore la truite.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'APPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	114.00€	88.30€	27.00€	42.00€	8.00€	17.00€	36.50€
OPTIONS							

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Gamm vert Airaines - Mr Julien Ternisien - D 901 - 80270 Airaines - 0322294006

Le Koriggan's - 10, Grande rue - 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS - 03-22-19-38-31

NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil

Caubert - 06-80-78-02-92

Réglement

Sont interdits : le sac de conservation et la bourriche le jour comme la nuit (sauf Bassin à truite ou seul la bourriche est autorisée).



CONDÉ FOLIE

L'Avenir de Condé Folie

5, Place du 8 mai 1945 - 80890 CONDE FOLIE

Tél. : 03-64-24-65-09 / 06-31-72-20-82 (tel:03-64-24-65-09 / 06-31-72-20-82) - Email : societepechecondefolie@gmail.com

(mailto:societepechecondefolie@gmail.com)

<http://peche-conde-folie.jimdo.com/> (<http://peche-conde-folie.jimdo.com/>)

Fiche Parcours

Bassin à truite



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.02 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Services :

Aire de pique-nique



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De mars à mai ouvert le samedi 14h-18h et dimanche 9h-18h

Le reste de l'année : Respecter les horaires d'accès aux marais tous les jours de l'ouverture de la chasse à la fermeture de celle-ci, c'est-à-dire :

- Août - 6 heures du matin au coucher du soleil.
- Septembre - 7 heures du matin au coucher du soleil
- Octobre à Février - 9 heures du matin au coucher du soleil
- De Mai à Juillet - du lever au coucher du soleil

Il est autorisé de pêcher avec 4 lignes dont 2 seulement aux carnassiers.

. Pour sauvegarder les carpes, les prises de celles ci seront obligatoirement remises à l'eau à l'endroit et lieu de pêche des étangs de la société, de jour comme de nuit, la bourriche est autorisée.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 mars -> 30 avril

- **Poissons présents :**

Poissons blancs , Truite

- **Techniques de pêche :**

Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au toc

01 mai -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Black-Bass , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Truite

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs ,

Pêche aux leurres cuillers